



DIP - DGES II  
Direction générale  
Chemin de l'Echo 5a  
1213 Onex

A l'attention des responsables légaux et  
des élèves de maturité professionnelle du  
CFP Commerce

N/réf. : NL/JB-MP

Onex, le 11 novembre 2025

## **Modification des normes de promotion MP1**

Mesdames, Messieurs,  
Chères et chers élèves,

La Direction générale a décidé d'ajuster les critères de promotion pour les élèves de la filière maturité professionnelle, afin d'assurer une pleine conformité avec l'ordonnance fédérale sur la maturité professionnelle ainsi qu'avec le plan d'études national en vigueur.

Jusqu'à présent, la promotion en MP était conditionnée à la promotion en CFC, en intégrant notamment les notes de MPS (filiale plein-temps), de DCOE et d'éducation physique. Cette approche reposait sur le principe qu'une personne en formation devait obtenir son CFC pour valider sa maturité professionnelle.

Après analyse et échanges au niveau intercantonal, et au regard de l'ordonnance de formation du SEFRI, il a été décidé de revenir à une application stricte des critères prévus par l'ordonnance sur la MP. Dorénavant, seules les notes obtenues dans les branches de maturité professionnelle seront prises en compte pour la promotion en MP.

Cela implique que :

❖ **Les critères de promotion MP restent inchangés :**

- Moyenne générale  $\geq 4.0$
- Maximum 2 notes insuffisantes ( $< 4.0$ )
- Somme des écarts à la moyenne  $\leq 2.0$  points

❖ **Les résultats dans les branches du CFC ne conditionneront plus la promotion**

Ce changement s'applique dès maintenant et pour l'ensemble des degrés de la MP1.

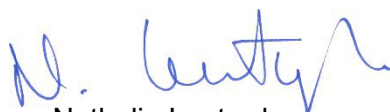
Pour obtenir votre maturité professionnelle, vous devez également réussir votre CFC. Les deux diplômes sont nécessaires.

Les notes de CFC continueront à figurer sur votre bulletin à titre indicatif. Ces notes vous permettent de suivre votre progression et de vous préparer à la procédure de qualification.

Les connaissances et compétences acquises dans les branches CFC sont essentielles à votre formation professionnelle et à l'obtention de vos titres. Il est donc important de continuer à vous investir dans toutes vos branches.

Si vous avez des questions concernant cette modification, n'hésitez pas à vous adresser à votre responsable de groupe ou à la direction de votre établissement.

Nous vous remercions de votre attention et vous adressons, Mesdames, Messieurs, chères et chers élèves, nos salutations les meilleures.



Nathalie Leutwyler  
Directrice du SEC



Johannes Beerli  
Chef de projet ORFO